



Compte rendu Conseil d'école

Ecole George SAND

Lundi 29 juin 2020

Présents :

Enseignants : Mmes MOURIER, MARCZEWSKI, MASSARD, MARTEL, FRESNEL, ESCOFFIER et BAYOD

Municipalité : M. SERVANT (maire), Mme BISACCIA (1^{ère} adjointe)

Parents délégués : Mmes DALVERNY, BOULARAOUI, RIMBOT, BONZON, JOLY, VILLAREALE

Excusés : Mme THOLLOT (I.E.N), M. GAGNEUX (Directeur)

Invitée : Mme Choux, prochaine directrice dès la rentrée 2020

Séance ouverte à 17h30

Secrétaire de séance : l'équipe enseignante

1. Présentation de M. le maire : M. Servant tenait à rencontrer tous les enseignants de la commune après sa prise de fonction tardive due au confinement.

2. Rentrée septembre 2020 :

Jour de la rentrée : Mardi 1er septembre 2020

Effectifs prévisionnels :

	2019 -2020	2020 -2021
PS	21	25
MS	19	21
GS	28	18
CP	25	23
CE1	21	25
CE2	27	21
CM1	23	26
CM2	28	22
TOTAL	192	181

Pour cette nouvelle rentrée 2020-2021, les effectifs ont un peu varié. Nous attendons, pour le moment 181 élèves en septembre alors que nous finissons cette année scolaire avec 192 élèves inscrits dans notre école.

Les effectifs sont donc en baisse mais nous avons, en général, toujours des inscriptions pendant l'été ou à la rentrée...

Pour rappel : les répartitions dans les différentes classes sont décidées lors de conseil des maîtres, par les membres de l'équipe enseignante et peuvent évoluer jusqu'au jour de la rentrée. Il n'est donc en aucun cas possible d'avertir à l'avance les familles des classes dans lesquelles seront affectés leurs enfants.

De plus, suite à la crise sanitaire, il est difficile de se projeter sur la rentrée car nous ne savons pas, à l'heure qu'il est, quelles mesures sanitaires nous aurons à adopter...

Mme Thollot (inspectrice) a demandé aux enseignants de prévoir deux plans pour la rentrée selon les directives qui seront avancées cet été. Impossible donc de communiquer quoi que ce soit aux familles avant la rentrée sur les classes et les répartitions.

Départs et arrivées des enseignants :

L'équipe enseignante sera modifiée l'année prochaine suite au départ de M. GAGNEUX, directeur. Il sera remplacé dans cette fonction par Mme Céline CHOUX enseignant actuellement à l'école de Saint-Paul-en-Jarez.

Nous attendons la nomination de deux enseignants qui prendront en charge le jour de complément de décharge de la directrice et le jour de complément du temps partiel de Mme ESCOFFIER.

3. Bilans des projets :

Malheureusement, la période de confinement n'a pas permis de mener les différents projets engagés à leur terme (classes nature en CP et en CE1, spectacle des élèves au NEC en maternelle...). Des événements tels le cross ou la kermesse n'ont pas, non plus, pu être organisés.

Néanmoins, sur le plan de l'EPS, les élèves ont pu, cette année, participer à différents cycles sportifs : basket / cyclisme / badminton avec l'aide d'intervenants et de la mairie de Saint-Priest en Jarez mettant à notre disposition des cars afin d'assurer les transports. Nous les en remercions... Cependant, de nombreuses séances n'ont pas pu avoir lieu en fonction des différentes classes pour cause de confinement...

Un intervenant en tennis de table a contacté l'école pour faire une intervention l'an prochain. Des tables de ping-pong sont disponibles à la Bargette mais problème de transport pour George Sand. L'équipe enseignante demande donc si la mairie dispose de tables ayant une dimension similaire aux tables de cantine et qui pourraient rester à l'école pour éviter un déplacement sur la Bargette.

Pour les séances de vélo, Mme Escoffier a téléphoné au proviseur du lycée Simone Veil pour savoir s'il était possible de faire le cycle vélo sur leur site. Il n'était pas contre mais des travaux sont prévus bientôt donc ce ne sera pas possible pour la rentrée 2021.

Quelques animations ont également pu avoir lieu :

PS / MS / GS : 2 spectacles au NEC

CP :

- 1 spectacle au NEC : « des rêves dans le sable ».
- 2 films au Nec pour école et cinéma
- Semaine du goût : Marché des producteurs
- Visites à la Médiathèque avec lectures offertes sur le thème des oiseaux, emprunts d'albums et participation au dispositif « Drôlalire »

CE1 :

- Ateliers « Préhistoire »
- Semaine du goût : Marché des producteurs
- Visites à la Médiathèque avec lectures offertes, emprunts d'albums et participation au dispositif « Drôlalire »
- 1 spectacle au Nec « Rêves de Sable » en novembre)
- Ecole et Cinéma « Tout en haut du monde » et « Les aventuriers »
- Cycle de 5 Séances de Sciences sur la germination dans le cadre d'un projet ASTEP (*Accompagnement en Science et en Technologie à l'Ecole Primaire, coordonné par La Rotonde*) avec 2 étudiantes de Licence

CE2 :

- Ateliers « Préhistoire »
- Examen de passage du permis piéton
- Rencontre avec un luthier au nec

CM1 :

- Sorties au NEC
- Sortie au planétarium

CM2 :

- Participation à la réalisation d'un repas dans une pizzeria dans le cadre de la semaine du goût.
- Planétarium : film « Galaktos ».
- Intervention d'un policier en classe dans le cadre d'une initiation à la sécurité routière.
- Intervention en classe d'une équipe d'un rallye humanitaire en Europe en Peugeot 205.
- Rencontre avec un luthier au NEC.
- Visite du collège « Les Champs ».

A noter : Toutes les classes élémentaires, sauf les CE2, ont participé à Ecole et Cinéma.

4. Questions Ecole – Mairie :

- Divers petits travaux (changement de dalles au plafond suite à l'installation de la fibre, problèmes de chasse d'eau, d'humidité sur certains murs, de portes, de chaises ...) ont déjà été évoqués avec la mairie : la liste a été fournie à Mme BISACCIA cet après-midi lors de son passage à l'école avec M. ROLLE.
→ *Réponse mairie : La mairie fera son possible pour répondre, pendant l'été, aux demandes de travaux qui lui ont été adressées par l'école.*
- Il a été proposé à la nouvelle directrice de s'installer dans la classe à côté du bureau de direction, actuellement occupée par Mme MARTEL, afin de faciliter le travail de direction. Il serait important de prévoir la venue de personnel municipal au plus vite afin de déménager les meubles des deux classes. De plus, suite à ce changement de locaux, les deux enseignantes concernées souhaitent également faire installer des panneaux de liège, etc... pour aménager leurs classes.
→ *Réponse mairie : Les dates sont calées pour ces interventions : lundi 6 juillet 2020.*
- Trois classes de l'école ne sont toujours pas pourvues de vidéoprojecteurs muraux (classes de Mmes MOURIER, MARCZEWSKI et BAYOD). Ayant obtenu un financement de 500€ du député JUANICO (somme initialement prévue pour financer les classes nature), cet argent sera finalement utilisé pour pouvoir équiper une des classes. L'équipe enseignante aurait aimé savoir s'il serait également possible d'utiliser l'argent dégagé par la mairie cette année pour différents projets qui n'ont pas pu avoir lieu afin d'équiper l'ensemble des classes... Si oui, serait-il possible de prévoir les travaux nécessaires à cette installation (prises électriques, etc...). L'école propose également de mener à bien diverses actions (ventes...) afin de participer au financement.
→ *Réponse mairie : Difficulté au niveau des lignes comptables qui ne sont pas les mêmes car il s'agit là d'investissement matériel. La mairie rendra réponse à l'école rapidement.*
Dans tous les cas, si l'installation de vidéoprojecteurs muraux devait se faire, l'installation électrique ne serait pas possible cet été. Elle serait faite seulement à la Toussaint. Il faut faire chiffrer les travaux avant d'avoir une réponse.
Pour 2020, il ne sera pas possible de joindre les budgets maternelle et élémentaire. A voir pour 2021.
- Le problème du parking des enseignants est évoqué avec la mairie et les parents d'élèves : En effet, de nombreux enfants jouent sans surveillance après l'école et surgissent parfois des fourrés lorsque les enseignants démarrent... Serait-il possible d'envisager une solution afin de sécuriser le parking : barrière, pancartes, etc... De plus, les places de stationnement réservées au personnel de l'école viennent à manquer car les intervenants extérieurs sont de plus en plus nombreux (AVS, infirmiers, psychologue scolaire, intervenant musique, kiné, ...) et le quartier est très prisé par les étudiants de la Faculté de médecine... Serait-il possible de prévoir une

solution afin de permettre aux intervenants extérieurs de se garer le long de l'école pendant le temps scolaire sans risquer d'être verbalisé ?

→ Réponse mairie :

*L'équipe enseignante et l'équipe municipale déplore le fait qu'il faille rappeler aux parents que les enfants sont sous leur responsabilité en dehors des horaires scolaires et cela même s'ils se trouvent à proximité de l'école. **Un communiqué sera fait aux parents dès la prochaine rentrée afin de rappeler quelques évidences.***

*Problème soulevé par une maman : le stationnement des parents qui restent pour discuter devant l'école et qui monopolisent, de fait, les places devant l'école pourtant identifiées « dépose-minutes ». A noter également les parents qui prennent le sens giratoire pour des places de stationnement, bloquant ainsi la circulation des véhicules devant l'école et notamment, la sortie des véhicules des enseignants. **Là encore, le manque de civisme de certains exige une information de la part de l'école.***

Signalétique envisagée pour les intervenants (kinés...) mais il faut étudier la réglementation afin que les personnes qui en bénéficieraient ne s'en servent pas sur d'autres moments que les horaires scolaires et à seule fin de leur intervention dans l'école.

- Le problème de l'emploi du temps des ATSEM se pose toujours en maternelle de par la configuration particulière de l'établissement. En effet, les ATSEM prennent ensemble une pause à 13h30. Les enseignantes étant occupées à recevoir les parents et les enfants n'ayant pas déjeuné à la cantine sur les mezzanines, personne ne surveille les enfants demi-pensionnaires dans les classes à partir de 13h30. Ce problème pose celui de la sécurité des élèves laissés seuls pendant 5 à 10 minutes ainsi que celui de la surveillance de la salle de couchette pour les PS...

Plusieurs solutions sont proposées par l'équipe enseignante :

- Faire une pause dans la matinée afin que les ATSEM soient toujours disponibles à 13h30.
- Décaler l'horaire de prise de poste de 10 minutes le matin afin que la pause de l'après-midi puisse, elle aussi être décalée de 10 minutes.
- Si aucune des précédentes solutions n'étaient possible, faire l'entrée de 13h20 de l'école maternelle par la cour : la maitresse pourrait alors accueillir parents et enfants tout en ayant le reste des élèves à vue. Le problème de cette solution étant que les porte-manteaux étant en haut, les élèves qui arriveraient à 13h20 devraient traverser les classes et emprunter les escaliers en les salissant lors d'épisodes pluvieux ou neigeux, ce qui obligerait les ATSEM à nettoyer ensuite (sur leur temps de pause...)

→ Réponse mairie : *Pause obligatoire au bout de 6 heures de travail consécutif. Impossibilité de faire 2 pauses de 20 minutes : le personnel municipal ne bénéficie que de **20 minutes de pause par jour.***

Les différentes options évoquées vont être étudiées.

Le changement des amplitudes horaires est à envisager mais problème de réglementation à étudier.

- Les problèmes de sécurité dans la cour de l'école maternelle sont toujours d'actualité : les racines des arbres continuent à soulever le goudron et les rebords de « trottoirs » présentent des décrochés de bétons à angles droits particulièrement dangereux en cas de chute... De plus, les arbustes présents au milieu de la cour, gênent la bonne surveillance de cette dernière par les enseignantes qui souhaiteraient les voir enlevés de même que la pente en béton...

→ Réponse mairie :

Les 2 espaces de cours de maternelle vont être rénovés au niveau de l'enrobage. Les racines vont être traitées. Les bordures resteront avec un lissage des angles saillants.

Les arbustes qui posent problème vont être enlevés (arbustes à petites baies que les élèves peuvent mettre à la bouche).

Une barrière devrait être posée en haut et en bas de la pente en béton afin que les élèves ne passent pas par cet endroit, ou une autre solution sera trouvée.

15 000 euros seraient nécessaires pour un enrobage comme sur des aires de jeux.

Question posée par un parent d'élève : « N'est-il pas possible d'avoir, comme à l'école Jules Ferry, un revêtement en pelouse synthétique ? »

→ Réponse mairie : *C'est un investissement trop onéreux pour les finances actuelles de la mairie.*

L'équipe enseignante informe la mairie et les parents d'élèves de son souhait de porter le nombre de Conseils d'école à 3 par an à partir de la rentrée prochaine...

5. Questions diverses :

- Problème du périscolaire du matin supprimé depuis la reprise et du périscolaire du soir qui se termine à 17h30. Problème également de la suppression de la cantine.

→ Réponse mairie : *La mairie a fait au mieux en fonction de ses capacités. Problème du protocole sanitaire qui exigeait de désinfecter les classes tous les jours. Pas de personnel supplémentaire car problème budgétaire. Covid = 100 000 euros de dépenses + heures supplémentaires des agents et pôle de remplacement limité sur Saint-Priest-en-Jarez. Il ne reste plus qu'une seule personne disponible pour les remplacements. La seule solution possible était donc de supprimer le périscolaire. De plus, aucune visibilité pour ce qui allait se passer : changements constants de normes, nouvelles contraintes...*

*8 animateurs ont été embauchés par la commune pour accueillir tous les élèves, un peu au détriment, il est vrai, de l'accueil périscolaire... **C'est le temps scolaire qui a été privilégié.***

Rappel : les enfants accueillis à l'école George Sand, ont pu l'être à temps complet alors que de nombreuses autres communes alentours n'accueillaient les élèves qu'à temps partiel, bien souvent, seulement deux jours par semaine. Mr Servant remercie l'équipe enseignante par rapport au travail réalisé pendant toute la période.

- Plusieurs parents se sont sentis malmenés durant cette période car il fallait trouver des solutions très rapidement pour gérer les gardes de leurs enfants et les lieux d'accueil.

→ Réponse mairie et enseignants : La mairie et les enseignants se sont, eux-aussi, sentis malmenés par les protocoles qui changeaient rapidement et les délais très courts pour mettre en place les différents types accueils attendus ainsi que par les doléances des parents d'élèves qui montraient parfois leur mécontentement alors même qu'il était impossible, de par le contenu des différents protocoles sanitaires, d'accéder à toutes les attentes...

Suite aux difficultés rencontrées par les parents durant cette période, monsieur le maire propose de tirer des leçons de cette crise et de « faire d'un mal, un bien » en créant, pourquoi pas, une sorte de « relai solidarité » entre parents afin de gérer ensemble les situations complexes qui pourraient se présenter (co-voiturage, garde exceptionnelle ...)

Les parents d'élèves proposent de créer un blog pour les parents de George Sand ou des groupes comme Whatsapp pour communiquer entre eux.

L'équipe enseignante propose de rendre les parents élus plus visibles en affichant un « trombinoscope » devant l'école dès les prochaines élections de parents...

- Question du chèque de cotisation des familles à l'OCCE.

→ Réponse équipe enseignante : Le nombre d'activités ayant pu avoir lieu dans chaque classe étant très différent, l'équipe enseignante a décidé de rembourser les sommes restantes sur chaque cotisation aux élèves démenageant (au prorata des activités de la classe : les sommes n'étant donc pas les mêmes pour tous les élèves en fonction des classes). Pour les autres, une somme moins importante de cotisation sera demandée exceptionnellement l'année prochaine (la totalité de l'argent de cette année n'ayant pas été dépensé). Il est impossible à l'école de faire un chèque de remboursement à chaque famille tout en redemandant une nouvelle cotisation en septembre 2020.

- A la rentrée, y aura-t-il périscolaire le matin et cantine ?

→ Réponse mairie : Si le protocole est allégé, le périscolaire du matin et la cantine seront remis en place. Les études seront maintenues si les enseignants sont en capacité, en interne, de les assurer. Pas de personnel supplémentaire affecté aux études car il est trop difficile de recruter des gens pour seulement 1h par jour, 4 jours par semaine... La mairie n'est pas fermée à la solution de parents d'élèves qui pourraient aussi se montrer volontaires.

- Y aura-t-il de la remise à niveau à la rentrée suite aux difficultés rencontrées pendant et après la période de confinement ?

→ Réponse des enseignants : Les enseignants s'adaptent tout le temps, même sans Covid, aux difficultés de leurs élèves. Le niveau des différents élèves d'une école, d'une classe sont toujours hétérogènes et cela fait partie intégrante du métier de professeur des écoles que d'identifier, dès la rentrée, les difficultés de chacun et de proposer des solutions pour y remédier. Les enseignants seront, bien évidemment, particulièrement vigilants pour cette rentrée 2020.

Les familles qui ont été en difficulté ont été identifiées et les enseignants en tiendront compte.

- Remerciement de la part des parents d'élèves pour l'investissement et la présence des enseignants : rassurant pour les enfants et déculpabilisant pour les parents...

→ Réponse équipe enseignante : *L'équipe enseignante tient à remercier, à son tour, la mairie de Saint-Priest-en-Jarez ainsi que les parents d'élèves pour leur écoute et leur soutien auprès de l'école dans ces périodes difficiles qu'ont été le confinement et le déconfinement.*

Séance levée à 19h00.

Fin de l'année scolaire le Vendredi 3 juillet 2020 au soir.

Bonnes vacances à tous.